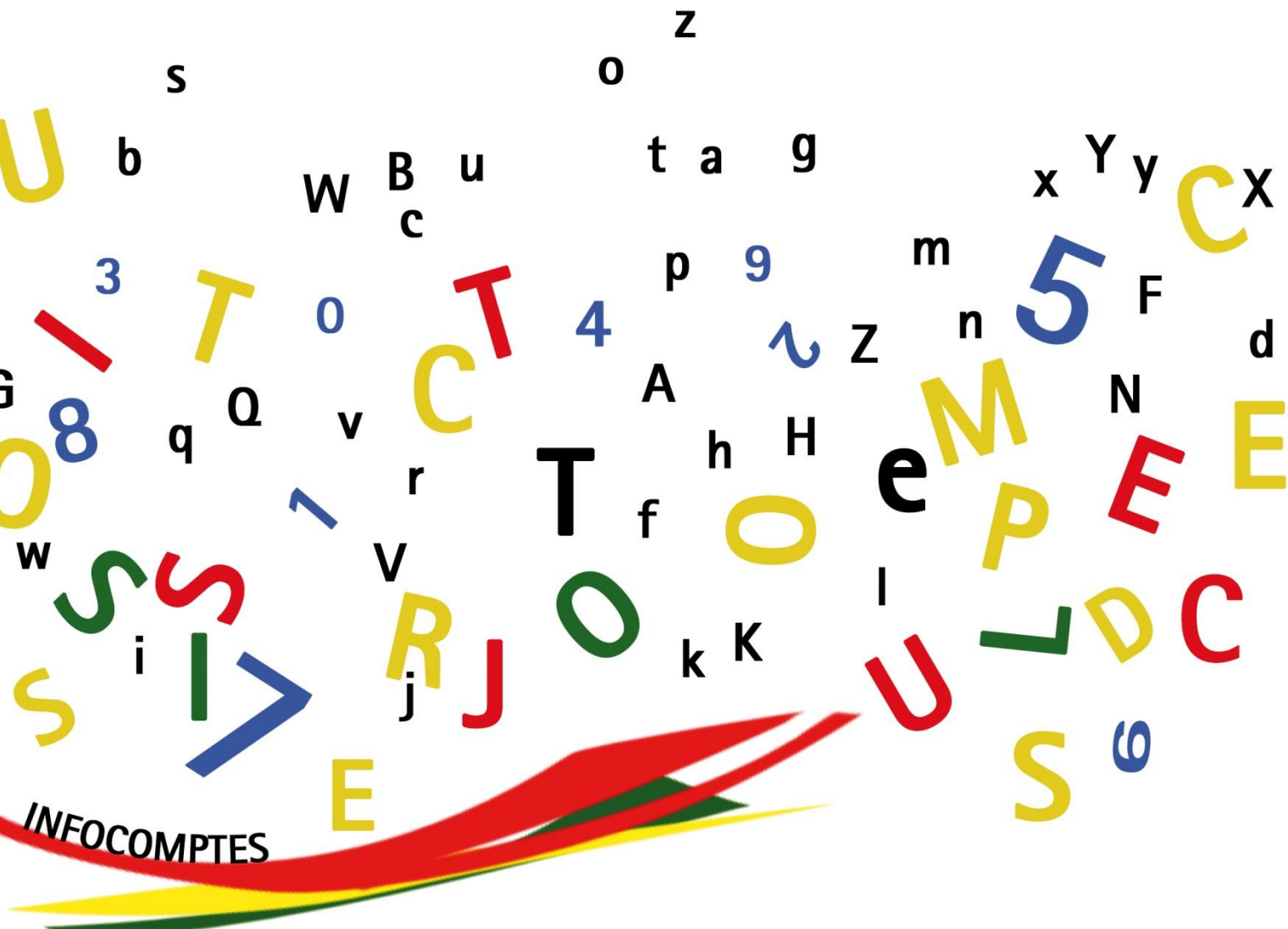


INFOCOMPTES

N° 005 *- juin 2016

Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal



INFOCOMPTES

Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal

N° 005 * - Juin 2016

SOMMAIRE

☞ Célébration de la « Journée de la Femme » : les femmes de la Cour des Comptes en première ligne.....	3
☞ Partenariat : l'ONECA et la Cour des Comptes signent un protocole de collaboration.....	5
☞ Perspectives 2016 de la Cour des Comptes et arbre de Noël des enfants du personnel.....	7
☞ Communication entre ISC membres du CREFIAF et leurs parties prenantes : un atout pour la bonne gouvernance financière.....	8
☞ Nominations et arrivées au sein de la Cour des Comptes.....	9
☞ Documentation.....	9

ECHOS DE LA COUR

8 mars: « Journée de la femme »

Les femmes de la Cour des Comptes en première ligne

L'amicale des femmes de la Cour des Comptes a organisé, le 8 mars 2016, la journée de la femme. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal. Monsieur Mamadou Hady SARR a félicité et encouragé l'Amicale des femmes de la Cour pour cette initiative historique puisque c'est pour la première fois que cette journée est célébrée formellement au sein de la Cour. Il les a exhortées à redoubler d'efforts dans le travail et à servir de modèle. A la suite du Premier Président, Madame Awa MANE Présidente de l'Amicale a remercié le Premier Président et toutes les autorités de la Cour pour constante sollicitude à l'endroit de leur amicale



Les membres de l'Amicale des femmes de la Cour des Comptes le 8 mars 2016, à l'occasion de la célébration de la « Journée de la Femme »

Elle a souligné que la célébration de cette journée constitue un moment fort pour les femmes de l'Institution. La Présidente de l'Amicale a invité ses sœurs à être des modèles de ponctualité, de sérieux et de rigueur dans le travail.

Au nom des femmes de la Cour, elle a réitéré « l'engagement total et permanent de toutes les femmes de l'Institution pour la réussite des tâches qui leur sont confiées et un rôle de plus en plus déterminant au sein de l'Institution. »

La Présidente de l'Amicale des femmes a également salué la création d'un comité « Genre » au sein de la Cour, organe qui devrait faciliter une meilleure prise en compte de leurs préoccupations.



M Mamadou Hady SARR, 1^{er} Président de la Cour des Comptes et Mme Awa Mané BA, Présidente de l'Amicale des femmes de la Cour des Comptes

Enfin, la Présidente de l'Amicale a noté l'engagement de son association à pérenniser et amplifier, les années à venir, l'organisation de cette journée dédiée aux femmes. Cette année le thème de la journée a porté sur « Genre et autonomisation des femmes. »

Communication externe de la Cour: un nouveau site web en gestation

Dans quelques semaines, le site web la Cour des Comptes va avoir un nouveau visage. Il sera plus convivial, plus ergonomique et plus interactif.

La refonte en cours du site a été confiée au cabinet sénégalais « People Input » leader en Afrique dans le secteur de la création de sites Internet. Le cabinet est accompagné dans son travail par le Comité technique opérationnel de la Cour (CTO) et le Conseiller en Communication. La livraison de la maquette se fera incessamment avec la validation du dernier storyboard proposé par People input.

CC/ONECCA

UN PROTOCOLE DE COLLABORATION SIGNE

La Cour des Comptes et l'Ordre National des Experts-Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) du Sénégal ont signé le 18 février 2016, un protocole de collaboration. La cérémonie s'est déroulée dans la salle de réunion de la Cour des Comptes. La délégation de la Cour des Comptes était conduite par le Premier Président de la Cour. On notait aussi la présence du Procureur Général, des Présidents de chambre, du Premier Avocat Général, et du SG. La délégation de l'ONECCA était dirigée par son Président, Monsieur Mamour FALL.



Le Premier Président de la Cour des Comptes et le Président de l'ONECCA paraphant le protocole de collaboration

A travers la signature de Protocole d'accord, les deux Parties mettent en place un cadre de collaboration dont l'objectif est « de favoriser la réalisation d'actions communes et de développer les échanges d'expériences, de savoir faire et d'informations sur l'application des normes comptables et sur l'évolution de l'audit externe dans le secteur public.»

Il s'agira plus concrètement de conduire certaines missions de la Cour avec l'expertise des membres de l'ONECCA et de pallier ainsi le déficit en ressources humaines de notre ISC.

Des réunions techniques ou de travail élargies à d'autres membres de la Cour des Comptes et de l'ONECCA sont organisées, chaque fois que de besoin, pour examiner toute question d'intérêt majeur pour les deux Parties.

La signature de ce protocole marque le début d'une collaboration formelle entre la CC et l'ONECCA.



Le Premier Président de la Cour des Comptes et le Président de l'ONECCA échangeant le document de collaboration



Les deux délégations dans la salle de réunion de la Cour des Comptes

PERSPECTIVES 2016 & ARBRE DE NOËL :

« DEVELOPPER LE LEADERSHIP DE LA COUR DANS LA PROMOTION DE LA TRANSPARENCE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE »

Le Premier Président de la Cour des Comptes, M Mamadou Hady Sarr, a présidé, le 6 janvier 2016, la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux jumelée à l'arbre de Noël des enfants du personnel de l'Institution. La manifestation s'est déroulée en présence des hautes autorités de la Cour, des magistrats et du personnel administratif. Dans son allocution le Premier Président a relevé les « avancées importantes réalisées en 2015 en dépit de la modestie des ressources humaines. »



Une partie des enfants du personnel de la Cour sur le Podium avec la mascotte et le Père Noël

Le Premier président a également souligné que l'année 2015 a été marquée par un rythme plus soutenu des contrôles dans les chambres, l'adoption du plan stratégique 2016-2019 et la place de plus en plus affirmée de notre institution dans le concert des ISC d'Afrique.

M Mamadou Hady Sarr, a exhorté l'ensemble des catégories du personnel Cour a redoubler d'efforts « pour faire de la Cour un leader dans la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance » au Sénégal. S'adressant aux enfants du personnel, Le Premier Président leur a souhaité des vœux de santé et de réussite dans leurs études. « Vous êtes les ambassadeurs de la Cour des Comptes dans vos écoles. Vous devez vous aussi, relever le défi du succès scolaire » leur a-t-il notamment dit.

ACTUALITES

IDI/CREFIAF :

Le renforcement de la collaboration entre ISC et parties prenantes au menu d'un atelier à Yaoundé

Du 29 au 31 mars 2016 s'est tenu à Yaoundé, au Cameroun, un colloque international portant sur « la communication entre les ISC du CREFIAF et leurs parties prenantes : outil efficace de promotion de la bonne gouvernance financière. » La rencontre était organisée par le Conseil régional de formation des Institutions Supérieures de Contrôle des finances publiques Francophones subsahariennes (CREFIAF) avec l'appui de la Banque Mondiale.



La délégation sénégalaise à Yaoundé conduite par le Premier Président de la Cour des Comptes

Le colloque a enregistré la participation de plus de 100 délégués avec notamment des parties prenantes issues des pays membres du CREFIAF. La plupart des Chefs d'ISC membres du CREFIAF ont pris part à la rencontre. La délégation du Sénégal était conduite par M Mamadou Hady SARR, le Premier Président de la Cour des Comptes. Outre deux cadres de la Cour, il y avait les représentants du Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance, du NEPAD et de l'intégration africaine, du Forum Civil et du Collectif des Journalistes économiques du Sénégal (COJES).

GESTION DU PERSONNEL

- ☞ Par la décision N°10/2016 du 24 février 2016 du Premier Président de la Cour des Comptes, Monsieur El Hadji Ousmane DIAW, Secrétaire d'Administration,, a été nommé Trésorier de la Cour des Comptes.
- ☞ L'Etat du Sénégal a recruté et affecté, le 4 mars 2016, trente quatre (34) assistants de vérification et un conseiller en communication à la Cour des Comptes du Sénégal. Ce recrutement renforce notablement le personnel de contrôle de la Cour.

DOCUMENTATION

- 📖 **Droit administratif des biens : domaine, travaux, expropriation, 9^{ème} édition. - Philippe GODFRIN ; Michel DEGOFFE** : La neuvième édition de cet ouvrage, devenu un classique, est disponible à la Documentation de la Cour.

Supervision : Secrétaire Général
Conception : Communication & Documentation-Archives

infocomptes@courdescomptes.sn